

Elections au CNESERAAV

Votez FSU le 23 janvier

Pour un Service Public d'Enseignement Supérieur et de Recherche Agricole - Agroalimentaire - Vétérinaire - Paysager de qualité, respectueux des personnels

Réclamée pendant plusieurs années par la FSU et la FSEEVF, la création **il y a 5 ans du Conseil National de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Agricole, Agroalimentaire et Vétérinaire (CNESERAAV)** a constitué de fait une reconnaissance de la nécessité de développer un enseignement supérieur public et une recherche agricoles, agroalimentaires, vétérinaires et paysagers à la hauteur des enjeux de société actuels.

Les exigences nouvelles exprimées par la société en matière de sécurité alimentaire, d'environnement, de milieux et de conditions de vie, de préservation des ressources naturelles, d'équilibre des territoires, de développement durable, de coopération internationale mais aussi de progrès économique, social et culturel sont en effet autant de défis à relever.

Cela ne saurait se faire sans un développement des connaissances, de l'accès au savoir, et donc d'un développement et d'une transformation de l'enseignement supérieur et de la recherche. L'enseignement supérieur agricole public est pleinement concerné.

Nous affirmons notre volonté de contribuer à ce développement que nous souhaitons ambitieux et à la hauteur des enjeux. Cela exige des moyens, humains en premier lieu, mais aussi d'investissement et de fonctionnement tant pour l'enseignement que pour la recherche. Cela exige aussi une meilleure articulation de cet enseignement avec l'enseignement supérieur public, notamment avec les universités et écoles du ministère de l'Éducation.

Dans un contexte particulièrement difficile, résultant des orientations mises en œuvre par le gouvernement depuis 3 ans, nous avons obtenu, après plusieurs interventions auprès de la DGER et du Cabinet du ministre, que l'enseignement supérieur et la recherche agricoles soient bien concernés par les créations d'emplois annoncées par le gouvernement en réponse à la forte mobilisation des chercheurs et de la communauté scientifique.

Mais le budget 2006, s'il intègre bien quelques créations d'emplois (qui ne seront effectives qu'au 1^{er} septembre 2006), est aussi un exercice en trompe-l'œil car la progression des crédits affichée est en partie liée à la nouvelle présentation imposée par la LOLF (Loi Organique relative aux Lois de Finances), généralisée au 1^{er} janvier 2006.

Dans le cadre du mandat que vous nous avez confié au CNESERAAV, nous avons fait des propositions concrètes prenant en compte la nécessité de rattraper certains retards accumulés (insuffisance des dotations en Enseignants-Chercheurs; en personnels Formation Recherche et en personnels

Administratifs, situation des IPAC, dotation de l'appareil de formation des maîtres...), de résorber la précarité massive, de faire face aux besoins du renouvellement des générations partant en retraite, de rénover le patrimoine.

La transformation du statut des établissements, en particulier la création d'EPCSCP (Etablissement Public à Caractère Scientifique, Culturel et Professionnel) dans le respect d'une vraie démocratie interne et après une réelle concertation avec tous les personnels et les étudiants, **ainsi que la reconnaissance de leurs compétences**, en leur permettant, seuls ou en partenariat avec des établissements relevant de l'Éducation Nationale, de délivrer certains diplômes nationaux de l'enseignement supérieur : Licence Professionnelle, Master, Doctorat (LMD) ou de conférer des grades et de participer à la délivrance de l'Habilitation à Diriger les Recherches sont des objectifs que nous souhaitons atteindre avec votre soutien et votre participation.

Nous entendons faire en sorte que le **CNESERAAV** continue d'être un **relais important pour faire s'exprimer les besoins des établissements** et contribue, mieux qu'il ne l'a permis jusqu'à présent, au **développement de la démocratie et de la transparence**.

A cet égard, nous nous engageons, comme nous l'avons fait au cours du mandat qui s'achève, à vous rendre compte régulièrement de notre action et de nos interventions.

Ces élections se déroulent au moment où le Parlement discute du Pacte Recherche, en utilisant la procédure d'urgence. Cette loi ne correspond ni aux attentes de la Communauté scientifique, ni aux nécessités d'un développement économique conforme aux besoins de la société. Le vote pour les syndicats de la FSU et la FSEEVF sera aussi un moyen de montrer l'opposition de la communauté de l'enseignement supérieur agricole et de renforcer la représentativité de la FSU, associée à la FSEEVF.

Le 23 janvier 2006, pour donner toute sa légitimité au CNESERAAV, nous vous appelons à participer massivement au vote.

Le 23 janvier 2006, nous vous appelons à voter pour les listes présentées par les syndicats de la FSU (SNETAP, SNESup, SNEP) et la FSEEVF.

Annick Merrien
Secrétaire générale SNETAP-FSU

Jean Fabbri
Secrétaire général SNESUP-FSU

